Parlons Vélo! Municipales 2020 Belley (01300)

Réponses de Jean-Marc Fognini, au nom de la liste « REUNIR POUR BELLEY AVEC JEAN-MARC FOGNINI »

- le 21/02/2020 à 16:03 -

Adopter (ou renouveler) un plan vélo local ambitieux, financé et concerté, dès le début du mandat

Action n°1: je m'engage

Adopter un plan vélo ambitieux, financé et concerté en début de mandat qui inclut un réseau cyclable communal, doté d'un comité vélo et d'une charte de qualité des aménagements cyclables.

- Ce comité vélo comprendra au moins un conseiller municipal de la majorité
- il se réunira au minimum 3 fois par an avec les associations locales concernées
- Un Plan Vélo devra instruire des demandes d'aménagement et infrastructures pour un montant de 10 euros par habitant et par an. En complément ce plan vélo comportera un volet animation, formation ou service, tels que développé dans les autres propositions ci dessous, financé à la hauteur de 1 euros par habitant et par an.

Notre programme entend précisément rendre sa place au vélo dans la ville et en faire un élément de base d'une politque globale de déplacements pensée au niveau intercommunal. Dans ce cadre communautaire, Belley, ville-centre sera particulièrement active, y compris en termes de financements directs.

Action n°2 : je m'engage

Mettre en place un comité vélo régulier se réunissant au minimum 3 fois par an.

Avec un responsable vélo dans l'équipe municipale et la commission aménagement de l'association Olévélo.

Au delà, je m'engage à inclure également un responsable de l'association dans le Conseil de Vie Locale qui siègera au sein du Conseil municipal avec voix consultative.

Action n°3: je m'engage

Former l'ensemble des technicien ne sen lien avec le vélo aux spécificités de ce mode de déplacement.

Oui, tant au niveau communal que communautaire. Idem pour l'Office de Tourisme.

Développer un réseau cyclable cohérent

Action n°4 : je m'engage

Créer des pistes cyclables larges, continues et sécurisées, c'est-à-dire séparées physiquement des piétons et des voitures sur les axes à forte circulation suivants : - Le projet voie douce prévue Av Charles De Gaulle vous paraît-elle adaptée à une utilisation quotidienne ? (piétons et cyclistes mélangés)

- Boulevard du Mail.

Cette action d'inventaire et les solutions afférentes seront examinées dès le début du mandat. La continuité entre Charles de Gaulle et l'ensemble du Mail doit être assurée. La voie douce telle qu'envisagée à ce jour par la CCBS mérite d'être réétudiée. A préciser que nous réaliserons la laison vélo centre ville / forêt de Rothonne.

Action n°5: je m'engage

Créer des connexions entre le réseau cyclable local et celui des communes voisines de Belley à Culoz.

Cela est indispensable et dans une logique de territoire.

Action n°6 : je m'engage

Réduire les coupures urbaines, en s'appuyant sur le plan vélo du gouvernement et son fonds mobilités actives « Continuités cyclables », doté d'un budget de 50 millions d'euros en 2019.

Les conditions de mobilisation de ces fonds, en lien avec la réflexion globale sur l'aménagement urbanistique de la ville, menée durant les 6 premiers mois, feront l'objet d'une étude précise par nos techniciens, en début de mandat.

Action n°7 : je m'engage

Maintenir le réseau cyclable avec un soin prioritaire : nettoyage régulier des feuilles et débris (verre...), remplacement des panneaux de signalisation endommagés, entretien régulier de la peinture... Proposer des itinéraires de déviation sécurisés en cas de travaux sur le réseau cyclable.

C'est une règle d'or, tant au niveau municipal que communataire, bien sûr, également, sur la ViaRhôna, pour rendre la place au vélo.

Construire une ville agréable à vivre pour toutes et tous

Action n°8 : je m'engage

Repenser le plan de circulation en réfléchissant à la place de la voiture dans la ville. Repenser le plan de circulation permet d'augmenter au maximum le linéaire de rues apaisées. Ce processus de hiérarchisation du réseau viaire a pour objectif, à terme, de ne conserver du transit motorisé que sur des axes susceptibles d'accueillir des pistes cyclables de qualité.

C'est également indispensable : hiérachisation des voies dans ce sens, ralentissement sur les voies partagés.

Action n°9: je m'engage

Généraliser la vitesse de circulation à 30 km/h en modifiant l'aménagement des rues pour rendre cette limitation effective (réduction de la largeur de la chaussée, chicanes, ralentisseurs) et développer des zones de rencontre là où le trafic est très limité.

Oui, en tout cas le plus possible. Par ailleurs, à articuler avec expérience de piétonnisation menée en coeur de ville.

Actionner tous les leviers nécessaires au développement du vélo

Action n°10 : je m'engage

Implanter des arceaux vélos normatifs (proscrire les "arrache roue") dans toute la commune pour pouvoir accrocher son vélo facilement, notamment près des commerces.

Pour la prise de compétences "déplacements / mobilité", nous avons beaucoup travaillé, comme je vous l'ai dit lors de notre entretien, durant la campagne, sur les bonnes pratiques en France (Concarneau, Privas, etc.). Je me suis personnellement déplacé dans plusieurs de ces villes. Cette politique que nous souhaitons confier à la CCBS, devra prévoir un volet d'équipements pour les vélos, du type arceaux mais aussi, sur des lieux choisis en concertation, des boxes à vélos et des casiers sécurisés. Il est important également de favoriser la mise en place effective d'un parc urbain de VAE, mis à disposition de la mobilité locale.

Action n°11 : je m'engage

Créer des locaux vélos dans les écoles et les équipements publics.

Hôpital, établissements scolaires...

Action n°12 : je m'engage

Anticiper l'interdiction du stationnement motorisé à moins de 5 mètres des passages piétons en 2026, en transformant au plus tôt ces places en stationnement vélo.

Action n°13: je suis indécis·e

Créer une aide à l'achat d'un vélo pour les particuliers et pour les entrepreneurs locaux (achat de remorque, vélo-cargo, triporteur, VAE, vélos pliants).

Non prévu à ce jour, dans notre stratégie, basée d'abord sur les équipements publics et l'aménagement urbain. Mais à étudier, à moyen terme, notamment au niveau intecommunal.

Action n°14 : je m'engage

Soutenir les associations de services vélo (vélo-écoles, ateliers de réparation) et mettre des locaux à disposition de ces associations.

Elles seront soutenues dans le cadre du Pacte associatif sur 3 ans proposé à chaque association. Elles trouveront une place dans la future Maison des Associations.

Notre équipe apportera également son aide à la mise en place du projet de vélo-bus pour les scolaires.

Promouvoir une culture vélo

Action n°15: je m'engage

Favoriser le déploiement du programme national "savoir rouler à vélo" dans les écoles primaires, en équipant les écoles de stationnement vélo grâce au programme Alvéole. Le stationnement sera ainsi pris en charge à 60% et la sensibilisation à 100%

Action n°16: je m'engage

Aider les établissements scolaires à s'équiper en vélos pour l'apprentissage à l'école.

Action n°17 : je m'engage

Créer des pistes cyclables d'apprentissage ouvertes à toutes et tous pour permettre l'apprentissage du vélo.

A étudier dans le cadre de l'aménagement global et en tout cas à proximité des établissements scolaires.

Action n°18 : je m'engage

Donner l'exemple : en tant que maire et élu-e-s, effectuer un maximum de déplacements à vélo.

Oui, à la différence de plusieurs candidats, je circule régulièrement à vélo…et pas seulement pour les élections. C'est aussi mon loisir favori : 3 séjours sur la Loire à Vélo, pratiquant assidu de la ViaRhôna… Mon épouse et moi comptons également nous équiper d'un Vélo à Assistance Electrique, pour contribuer modestement à réduire l'empreinte carbone.

Action n°19 : je m'engage

Proposer le forfait mobilité durable (anciennement IKV : indemnité kilométrique vélo) aux agents municipaux.

Très bonne suggestion.

Action n°20 : je m'engage

Mettre en place des pédibus et vélobus pour emmener les enfants à l'école.

Notre municipalité avait mis en place les premiers pédibus durant le mandat 2008/2014. Le soutien à l'initiative locale de mise en place d'un cyclo-bus fait partie de notre programme.

Action n°21: je m'engage

Créer une "journée sans voiture".

Annuellement. dans le même esprit que l'expérimentation annoncée de la pietonnisation.

Action n°22 : je m'engage

Réprimer systématiquement le stationnement illicite sur trottoir et/ou aménagement cyclable.

L'arrêt et le stationnement sur les aménagements cyclables mettent en danger les cyclistes, qui doivent se reporter sur les voies de circulation, parfois dans le sens inverse de circulation. Une surveillance active de la Police Municipale est prioritaire.

Oui consignes intégrées dans notre plan de réorganisation de la Police Municipale.

Commentaires généraux

Notre liste à fait de la place du vélo l'une des grandes priorités du mandat. Je précise que j'ai d'abord proposé à l'association Olévélo une rencontre, suite à son AG constitutive. Cette rencontre a eu lieu et j'ai exposé notre programme et ses fondements, notamment participatifs. J'ai, par ailleurs, invité Olévélo à venir "participer" directement à la mise en place de cette politique, en acceptant un siège au sein de notre liste Réunir pour Belley.

Par ailleurs, à titre personnel, je suis particulièrement sensible à ces problématiques. Comme directeur départemental du tourisme de l'Ain, j'ai rédigé le premier schéma départemental du tourisme, qui faisait le pari de la future ViaRhôna (plusieurs déplacements et voyages d'étude sur la voie du Danube etc...). Actuel directeur de l'OT Privas centre Ardèche, je développe une stratégie vélo active avec 3 voies douces : ViaRhôna, Dolce Via, voie de La Payre. Notre Office loue des vélos pour nos touristes et nos habitants et j'assiste à toutes les réunions concernant la mobilité locale.

Comme maire de Belley, enfin, j'ai agi pour le développement du vélo en montant, avec le club local et la Maison Saint-Anthelme, la base nationale.